



Comment se protéger contre la diffamation?

Par **recording**, le **03/03/2013** à **15:36**

Bonjour,

je me situe : je suis majeure, mère de famille de 2 enfants.

je viens de recevoir un mail d'une cousine de mon conjoint qui l'accuse d'attouchement envers sa soeur quand ils étaient enfants.

Voici la situation en détail :

J'ai dû voir 2 ou 3 fois cette cousine en 10 ans lors d'événements familiaux. Ses parents ont tendance à créer des "histoires" donc, on ne les voit jamais.

il y a 2 jours je reçois un mail de cette cousine qui me parle d'un soucis quelle a avec ma belle soeur. Je lui réponds que je ne comprends pas pourquoi elle me joint et que ça ne me regarde pas. Elle me répond le même jour qu'elle veut que je sache ce qui s'est passé avec mon conjoint(son cousin) et sa grande soeur lorsqu'ils étaient jeunes et me parle d'attouchements mais ne me dit pas autre choses.Elle me dit que si je dois le savoir c'est parce que j'ai des enfants et que mon conjoint (avec qui je suis depuis plus de 10 ans, père de mes enfants), pourraient leur faire du mal.

Je ne vois pas du tout le lien avec le premier message, je montre ça tout de suite à mon conjoint qui est outré et me parle de touche-pipi une fois pendant les vacances lorsqu'ils étaient enfants.

On ne comprends pas pourquoi cela revient 20 ans après, pourquoi la soeur en question (que l'on voit plus souvent) ne nous ait jamais rien dit.

Que faire d'une telle situation?

Par ailleurs, mon conjoint et moi sommes enseignants; vous imaginez bien que ce genre d'accusation peut aller très loin. Comment se protéger de ce genre d'allégations?

Merci de votre réponse.